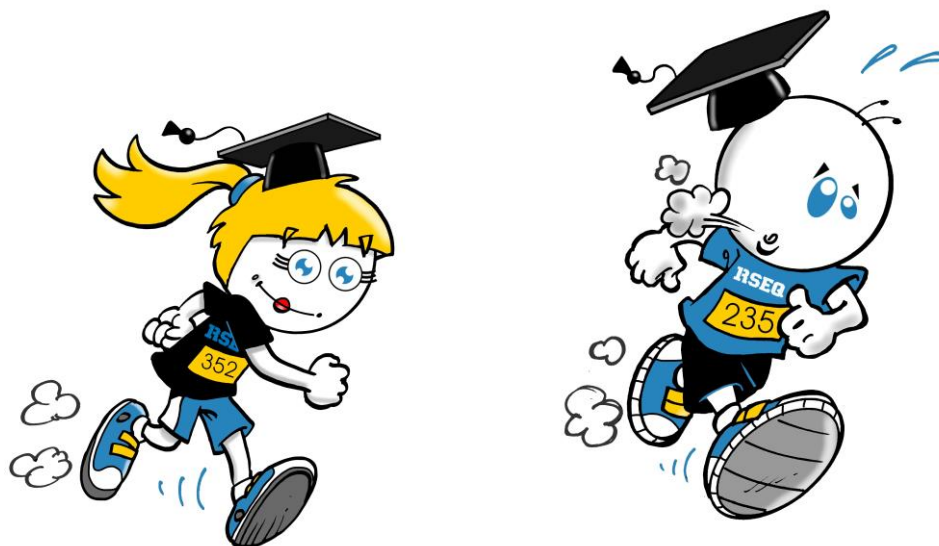


CROSS-COUNTRY 2025

53^e CHAMPIONNAT SCOLAIRE RÉGIONAL



CSS Lac-St-Jean
Centre Dorval, Alma
Jeudi 9 octobre 2025

1. Date

Le jeudi 9 octobre 2025

2. Site de compétition

Centre Dorval,
3795 Rte du Lac Est,
Alma, QC
G8B 5V2

3. Identification des catégories et des distances

		<u>Féminin</u>	<u>Masculin</u>
Atome	né entre le 1er oct. 2015 et le 30 sept. 2017	1500 m	1500 m
Moustique	né entre le 1er oct. 2013 et le 30 sept. 2015	2000 m	2000 m
Benjamine	né entre le 1er oct. 2011 et le 30 sept. 2013	3000 m	3000 m
Cadette	né entre le 1er oct. 2009 et le 30 sept. 2011	4000 m	4000 m
Juvenile	né entre le 1er juil. 2007 et le 30 sept. 2009	5000 m	5000 m

4. Surclassement

Le **simple surclassement est permis**. Un athlète sera ainsi éligible à participer dans une catégorie supérieure à son groupe d'âge.

5. Frais d'inscription

Des frais d'inscription de 5 \$ par participant seront chargés pour les athlètes des catégories atome et moustique.

Des frais d'inscription de 12 \$ par participant seront chargés pour les athlètes du secondaire (Benjamin, cadet et juvenile).

6. Carte d'assurance-Maladie

Tous les athlètes participants doivent **obligatoirement avoir en leur possession leur carte d'assurance-maladie**.

7. Composition de l'équipe

Le nombre de participants par école, est illimité.

8. Classement par école au secondaire

Le rang d'arrivée des cinq premiers concurrents d'une même école sera comptabilisé pour le classement. Si une école a moins de cinq participants à l'arrivée, on accorde le pointage équivalent au nombre total d'élèves-athlètes terminant la course plus un (1) pour chaque place libre dans l'équipe.

L'ÉCOLE qui aura accumulé le minimum de points dans les six courses (benjamine, cadette et juvénile) remportera le titre scolaire régional au niveau secondaire.

9. Récompenses

Au secondaire, 1 bannière à l'école ayant obtenu le moins de points au classement cumulatif. Trois médailles (or, argent et bronze) seront remises par catégorie et par sexe.

10. Alimentation

Il n'y aura aucun service alimentaire sur place.

11. Habillement et identification des élèves-athlètes

Nous vous demandons d'apporter une attention particulière à l'habillement des élèves (température, condition du parcours, etc.).

Les athlètes du secondaire doivent être identifiés aux couleurs de leur école.

Élèves du primaire : Nous vous demandons de rendre vos élèves facilement identifiables: brassards, bandeaux, chandails.

12. Encadrement des équipes

Veuillez prendre note qu'il est **strictement défendu aux accompagnateurs et entraîneurs de courir avec les athlètes**. Ils peuvent les encourager, mais doivent demeurer stables. Toute personne jugée fautive sera rencontrée par le comité technique et sera soumise à sanction. Les athlètes impliqués seront automatiquement disqualifiés.

Il est très important que chaque délégation ait un nombre suffisant d'accompagnateurs: le **minimum** est de : **un adulte pour quinze élèves**. De plus, il est primordial que vos accompagnateurs soient bien informés du rôle qu'ils auront à jouer au cours de la journée. (Ils viennent encadrer des jeunes, ils ne sont pas des spectateurs)

13. Réunion des entraîneurs/accompagnateurs

Il y aura une **réunion** en virtuelle le lundi 6 octobre de 12h00 à 12h30 pour tous les **entraîneurs/accompagnateurs**. Vous recevrez le lien par courriel.

14. Éthique sportive

Nous vous demandons de faire un rappel à vos athlètes concernant l'éthique sportive. Il est interdit de pousser, bloquer le passage ou tout autre geste allant à l'encontre de l'éthique sportive. Tout comportement antisportif pourrait être rapporté aux responsables du championnat et les athlètes fautifs pourraient être disqualifiés.

15. Procédure d'inscription

L'inscription de vos athlètes se fait directement sur la plateforme S1. La **date limite** pour le faire est le **vendredi 3 octobre 2025 à 16h00.**

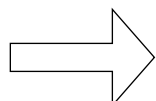
Lien pour les inscriptions : <http://s1.rseq.ca/>

Les entraîneurs/accompagnateurs devront également être inscrit sur la plateforme S1, afin de valider l'accès au Championnat.

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

16. Horaire préliminaire du championnat

9 H 00	Arrivée des délégations atomes et moustiques	
10 H 00	Départ - Atomes Filles	1500 m
10 H 20	Départ - Atomes Garçons	1500 m
10 H 40	Départ - Moustiques Filles	2000 m
11 H 05	Départ - Moustiques Garçons	2000 m
12 H 10	Arrivée des délégations du secondaire (benjamin, cadet et juvénile)	
12 H 45	Départ - Benjamin Féminin et Masculin	3000 m
13 H 15	Départ - Cadet Féminin et Masculin	4000 m
13 H 45	Départ - Juvénile Féminin et Masculin	5000 m



Les remises de médailles se feront **immédiatement** après les courses. Il est important que les médaillés demeurent sur place à la fin de la course.

17. Championnat provincial scolaire de cross-country

Date et lieu: Le 17-18 octobre 2025 à Papineauville en Outaouais.

Transport : La délégation quittera le vendredi 17 en matinée et le retour est prévu dans la nuit de samedi à dimanche en autobus voyageur.

Hébergement : L'hébergement avec la délégation est obligatoire. Chaque personne doit apporter matelas, oreiller et couverture (sleeping bag).

Date limite : Les athlètes ayant terminé dans les 10 premiers doivent aviser le RSEQ SLSJ s'ils souhaitent ou non participer au Championnat provincial après leur course soit le 9 octobre. Si nous n'avons pas leur confirmation, nous passerons aux suivants sur la liste.

Délégation: Un maximum de 50 athlètes et 6 accompagnateurs

<u>Catégorie</u>	<u>Féminin</u>	<u>Masculin</u>
*Moustique	4	4
*Benjamine	7	7
*Cadette	6	6
*Juvénile	<u>5</u>	<u>5</u>
	22	22

*** Les 3 places restantes par sexe seront décidées à la fin du championnat et tiendront compte des résultats.

Éligibilité de l'athlète :

Seulement les élèves qui participeront au championnat régional dans les catégories moustique, benjamine, cadette et juvénile et inscrits à temps plein dans une institution scolaire de la région au 30 septembre 2025, seront éligibles pour participer au championnat provincial scolaire. Les athlètes nés après le 30 septembre 2015 ne sont pas éligibles.

18. Responsable de l'évènement

RSEQ Saguenay—Lac-St-Jean
Mme Anne-Marie Fortin
Adjointe à la coordination
581-234-5793
amfortin@saqlac.rseq.ca